

Le 18 février 2014 à 19 h 45 heures, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni au SDIS sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

Membres présents : Mesdames Monique Aliès et Sylvie Lopez, Messieurs Jean-Claude Anglars, Fernand Nicolau.

Membres absents ou excusés : Monsieur Serge Roques.

Date de convocation : 5 février 2014.

3 – RÉFORME DE VÉHICULES

Vu le rapport n° 4.

Vu les demandes du centre social inter-cantonal Espalion / Estaing et de l'association « restaurants du coeur » de Decazeville concernant l'attribution de véhicules du SDIS réformés.

Considérant que certains véhicules du SDIS sont amortis et destinés à être réformés et qu'il peut être donné une suite favorable à ces demandes formulées par des organismes œuvrant dans l'intérêt général.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau du conseil d'administration, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie :

- décide de réformer le véhicule Renault Kangoo immatriculé 5971 NH 12 et le véhicule Renault Kangoo immatriculé 5972 NH 12,
- décide de les céder gracieusement respectivement au centre social inter-cantonal Espalion / Estaing et à l'association « restaurants du coeur » de Decazeville,
- autorise le président à signer tous actes y afférent.

Fait à Rodez, le 21 FEV. 2014

Le Président,

Jean-Claude Anglars